RRUMATH BIKE POSTIVAL Lollier ingénierie

Organisation

ORGANISATEURS

Le Comité d'Organisation (CO) du Brumath

Bike Festival des 5 & 6 octobre 2024 à

Brumath (Grand Est) est constitué par :

Directeur de course

Alexis Diederlé

▶ Responsable des opérations

Maxime Kraemer

▶ Responsable circuit

Laurent Muller

▶ Responsable Relations extérieurs

Thomas Questier

Organisation technique

▶ Secouriste

Protection Civile d'Alsace – 67100 Strasbourg

Médecin

David Dorfer

▶ Président du Collège des Commissaires

DOBBELAERE Guy (Bel)

Arbitres titulaires

À définir

Juge à l'arrivée

À définir

▶ Chronométreur

À définir

Secrétaire

À définir

Arbitres adjoints

À définir

- Remise des dossards
- J. Kraemer

Engagement/ règlementation

PROCÉDURE ENGAGEMENTS

Les engagements aux courses UCI du dimanche 6 octobre peuvent être effectués :

- sur notre site www.brumath-bike-festival.com avant le Mardi 2 octobre 2024 à 23h59

Les engagements aux courses régionales du samedi 5 octobre peuvent être effectuées :

- Pour les licenciés FFC sur la plateforme à partir du site internet de la FFC

Les engagements aux courses école de cyclisme (U7-U15) du dimanche 6 octobre peuvent être effectuées :

- Pour les licenciés FFC sur la plateforme à partir du site internet de la FFC avant le Mercredi 2 octobre 2024 à 20h00

Le départ sera refusé à tout coureur ne figurant pas sur la liste des engagés, soit comme titulaire, soit comme remplaçant.

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de l'Union Cycliste Internationale (UCI) consultables en ligne sur les sites internet respectifs.



Engagement/ règlementation

ARTICLE 1: ORGANISATION

Le Brumath Bike Festival by Lollier Ingénierie est organisé par le Comité d'organisation des Cross Days Organisation représenté par Monsieur Alexis DIEDERLE (rue Albert Schweitzer –67170 MITTELHAUSEN) avec le concours de Brumath triathlon sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute le 8 octobre 2023.

ARTICLE 2 : TYPE D'ÉPREUVE

Les épreuves sont réservées aux athlètes des catégories hommes juniors, femmes élites, hommes élites. Elles sont inscrites au calendrier UCI, classe 1.

Conformément au règlement UCI, elles attribuent :

- Junior Homme (U19 M): 15, 12,10, 8, 6, 5, 4, 3, 2, 1 points

- Junior Femme (U19 W): 30, 20, 15, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1 points

- Elite Femme et Homme: 80, 60, 40, 30, 25, 20, 17, 15, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1 points

ARTICLE 3: PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux coureurs élites avec ou sans contrat français et étrangers.

ARTICLE 4 : ORDRE DE DÉPART

L'ordre de départ sera déterminé par le jury des commissaires suivant le point 5.1.043 du règlement UCI.

ARTICLE 6 : ASSISTANCE TECHNIQUE

Le service d'assistance technique est obligatoire dans le poste matériel double.

Quatre appareils de nettoyage à haute pression sont à la disposition des accompagnateurs.

ARTICLE 7: CLASSEMENT

Tout coureur qui franchit la ligne après le vainqueur aura terminé la course et sera classé conformément à sa position.

ARTICLE 8: PRIX

Le total des prix distribués par épreuve est :

Junior Homme (U19 M): 800€

- Junior Femme (U19 W) : 800€

- Elites Femme: 5000€

Elites Homme : 5000€

ARTICLE 9 : CONTROLE ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de loi française.

Le contrôle antidopage a lieu au Poste de secours – Plage plan d'eau de Brumath.

ARTICLE 10: PROTOCOLE

Il se déroulera conformément aux articles 5.1.054 et 5.1.055 du règlement UCI.

Devront se présenter au protocole : Les 3 premiers de l'épreuve.

Ils se présenteront dès que possible et au plus tard 15 minutes après l'arrivée du premier coureur.

ARTICLE 11: PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Permanence

RETRAIT DES ENVELOPPES / DOSSARDS

Chaque personne participante directement ou indirectement à la compétition (sportifs, encadrants,

mécaniciens, officiels, journalistes...) doit **IMPERATIVEMENT** venir retirer son enveloppe contenant accréditation de véhicule et de personne, dossard, transpondeur à l'adresse cidessous sous peine de ne pouvoir accéder au site de l'événement :

•Plan d'eau de Brumath

Rue du plan d'eau -67170 BRUMATH

- •Horaires d'ouverture :
- > Samedi 05 octobre 2024 : 14h00 -18h00
- **Dimanche 06 octobre 2024**: 8h30 -12h00

Aucun dossard ne sera délivré en dehors de ces horaires et sera délivré jusqu'à 1h avant le départ.

RETOUR DES TRANSPONDEURS

Le retour des transpondeurs devra se faire au même

endroit que le retrait des dossards à l'issue de chaque

épreuve.

Les responsables d'équipes devront s'assurer de la récupération de ces transpondeurs pour l'ensemble des coureurs participants. Nous comptons sur la collaboration de l'ensemble des équipes.

Tous les transpondeurs non retournés le dimanche 06 octobre 2024 au soir seront facturés 60€ TTC à l'entité engageante par le prestataire informatique du Brumath Bike Festival.



Information et lieux pratiques

RÉUNION VALIDATION DU CIRCUIT

La réunion avec le Président du Jury uniquement se tiendra le : **Samedi 05 octobre 2024 :** 16h00

LOCAL CONTROLE ANTI-DOPAGE

Un fléchage sera mis en place depuis la ligne d'arrivée jusqu'au local réservé au contrôle antidopage Poste de secours – Plage plan d'eau de Brumath

SALLE DE PRESSE

Plan d'eau de Brumath Espace Presse Plan d'eau de Brumath

Rue du plan d'eau - 67170 Brumath

Service Médical

Les secouristes seront toute la journée du samedi et dimanche avec un médecin.

L'Hôpital le plus proche: **Hôpital Civil de Haguenau**



Programme Sportif

CRÉNEAUX D'ENTRAÎNEMENT

Sur le parcours de compétition, les créneaux d'entraînement officiels sont les suivants :

Samedi 5 octobre 2024 : 8h00 – 10h00 ;

12h15 - 13h45; 16h - 17h

Dimanche 6 octobre 2024:

08h00 - 09h30 ; 12h45 - 13h45

En dehors de ces créneaux d'entrainement, l'accès au circuit est interdit dans sa totalité avec le vélo. Toutefois, il est possible de faire des reconnaissances du circuit à pied en dehors des horaires des épreuves.

Le **port du casque** est OBLIGATOIRE lors des entraînements.

VESTIAIRES, DOUCHES

STADE REMY HUCKEL DE BRUMATH

Rue du Stade 67170 Brumath

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les cérémonies protocolaires se dérouleront après chaque épreuve.

NOMBRE DE TOURS

Le **nombre de tours** pour chaque épreuve sera déterminé sur place par le Jury des arbitres sur la base des premiers tours.

Programme Sportif FFC

Samedi 5 octobre 2024

CYCLO-CROSS des écoles

Classe CP filles (2018): 8H45 Appel - 9H00 Départ -12H15 Protocole

Classe CM2 garçon(2014): 11H30 Appel - 11H45 Départ -12H15 Protocole

CYCLO-CROSS régional

U15: **14H00** Appel - **14H15** Départ -**16H30** Protocole

U17: **14H45** Appel - **15H00** Départ -**16H30** Protocole

Dames: 14H45 Appel - 15H01 Départ -16H30 Protocole

Master: 14H45 Appel - 15H02 Départ -16H30 Protocole

U19: 16H45 Appel - **17H00** Départ -**19H00** Protocole

Senior: 16H45 Appel - 17H01 Départ -19H00 Protocole

<u>Découverte</u>: 17H45 Appel - 18H00 Départ -19H15 Protocole

Dimanche 6 octobre 2024

Randonnée Gravel

Toutes catégories 45km et 90km, départ à partir de 8h

CYCLO-CROSS école de vélo

U7- U9: 11H30 Appel - 11H45 Départ -13H00 Protocole

U11: 11H50 Appel - **12H00** Départ -**13H00** Protocole

<u>U13</u>: 12H15 Appel - 12H30 Départ -13H00 Protocole

Programme Sportif UCI

Samedi 5 octobre 2024

14H00 à 18H00 Permanence départ & Remise des dossards

12H15 à 14h15 Entraînement officiel

16H00 Validation du circuit par le jury des arbitres

16H00 à 17h00 Entraînement officiel

Dimanche 6 octobre 2024

8H30 à 12H00 Permanence départ & Remise des dossards

8H00 à 9h30 Entraînement officiel

12H45 à 13h45 Entraînement officiel

Dimanche 6 octobre 2024

UCI JUNIOR FEMME U19 M

09H45 Appel - **10H00** Départ - **13H00** Protocole

UCI JUNIOR HOMME U19 W

10H45 Appel - **11H00** Départ - **13H00** Protocole

UCI FEMMES ÉLITES/U23

13H45 Appel 13H30 Départ 15H00 Protocole

UCI HOMMES ÉLITES/U23

15H15 Appel 15H30 Départ 16H45 Protocole

Programme Sportif

Circuit:

2600m dont

200m de goudron,

700m de sable et

1700m de chemin/prairie

Sortie 80%:

Au niveau du Start



Accès

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Depuis Paris (470 Km): Par autoroute A4 prendre sortie 48 et suivre le fléchage.
Depuis Lyon (500km): Par autoroute A6/A36/A35 sortie 48 Brumath et suivre le fléchage.

• EN AVION:

4 aéroports nationaux ou internationaux à moins de 2h00 de route (Strasbourg, Baden - Baden Mulhouse-Bâle, Stuttgart)

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- Strasbourg 20 Km
- Nancy 140 Km
- Metz 140 Km
- ▶ Mulhouse 150 Km

<u>Location</u>: rue du plan d'eau - Brumath



